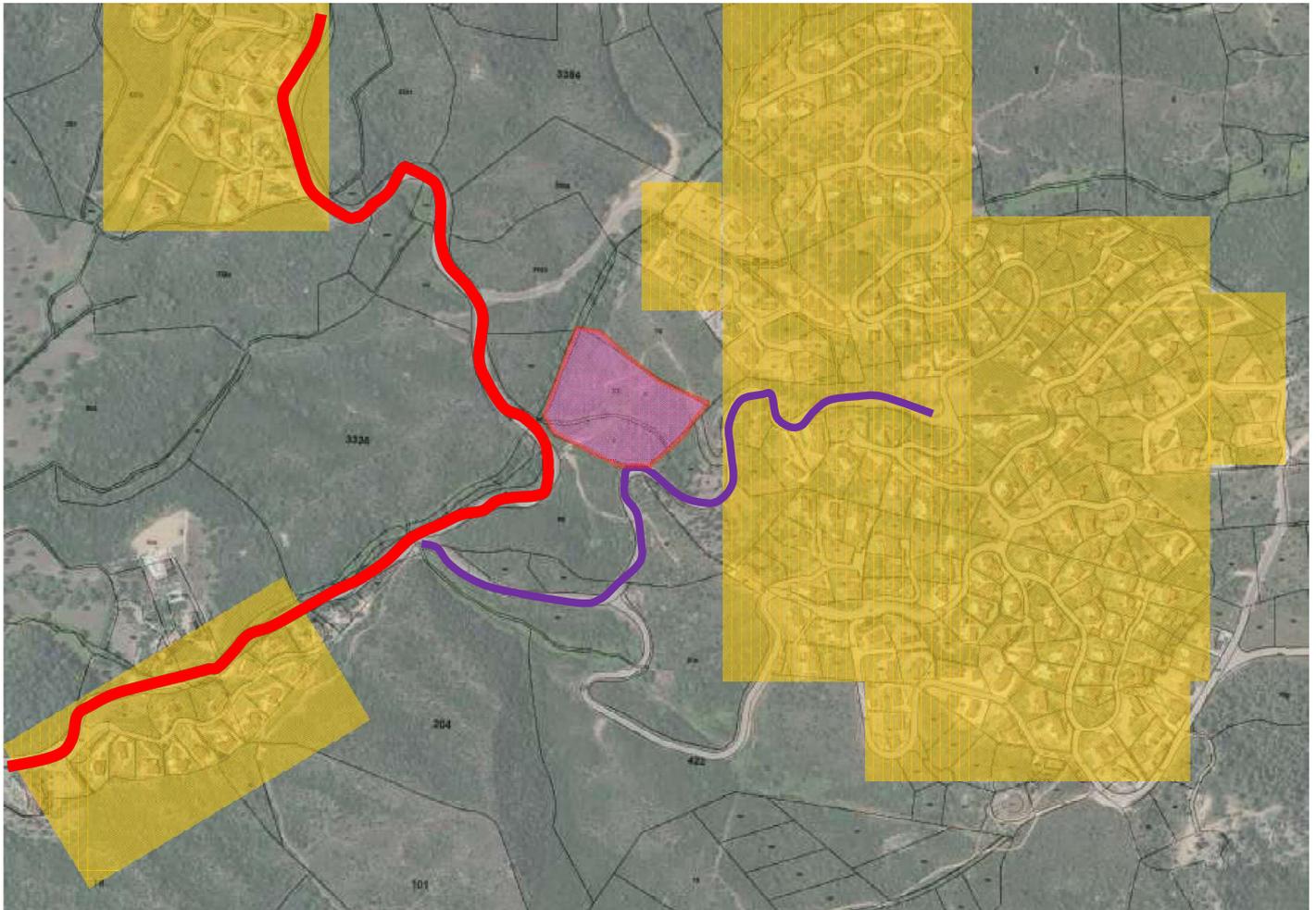


ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE



Zone d'habitations résidentielles existantes, moyennement dense ;



Zone « Projet » ;



Axe de desserte important (RD 555) ;



Axe de desserte secondaire (route communale).



Vue du site du projet depuis la RD 555 à l'Ouest du terrain.

Vue depuis le terrain du projet vers l'Ouest.

